

Référent(e) Prévention SSE - EPSSE (École Prévention Santé Sécurité Environnement)

Assurer sa fonction de salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail selon l'art. L.4644-1 du code du travail

Formation existante aussi en format certifiant (RS6488)

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

5 jours soit 35h

Date(s) :

Moirans : Les 26/10, 27/10, 28/10, 16/11 et 17/11.

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Être mandaté par son employeur pour occuper un poste de référent ou de relais en prévention santé, sécurité et/ou environnement.

Avoir suivi le module "Acquérir les bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS.

Modalités d'accès :

Sur inscription

Validation :

Certificat de réalisation

Les + de la formation

- Approche concrète, pragmatique et opérationnelle
- Apport d'outils utilisables pour application en entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthode participative, interrogative et pratique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation appartenantes à l'entreprise et/ou études de cas réels.

Salle de formation, vidéoprojecteur, support remis sous format numérique

Intervenants :

Tous nos intervenants sont experts dans leur domaine et évalués annuellement.

OBJECTIFS

Le **Référent prévention SSE** est un appui opérationnel à l'employeur pour la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement au sein de l'entreprise.

Sa mission est de s'occuper des activités de protection et de prévention dans les domaines de la santé, de la sécurité au travail et de l'environnement.

Le Référent prévention SSE travaille en proximité avec les équipes. Il doit posséder une capacité d'observation, d'écoute et d'animation ainsi qu'une maîtrise industrielle pour réaliser les missions d'information en matière de prévention auprès des salariés, de contribution à la mise en œuvre des consignes et des procédures établies au sein de l'entreprise en matière de santé, sécurité au travail, environnement, pour effectuer les missions d'identification des risques professionnels avec proposition d'actions de prévention pour réduire ces risques, et les missions d'alerte et d'analyse en cas de dysfonctionnements.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
- Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements
- Proposer des actions de prévention

PROGRAMME

La réglementation Santé, Sécurité au Travail

- Les enjeux de la prévention
- Le cadre réglementaire : hiérarchie des textes, principales lois et décrets
- Les principes généraux de prévention
- La notion de danger grave et imminent. Le droit d'alerte et de retrait
- Les obligations de l'employeur et du salarié, les responsabilités civile et pénale
- Les acteurs internes : direction de l'entreprise, référent SSE, CSE...
- Les acteurs externes: DREETS, CARSAT, INRS, DREAL, le service santé au travail...
- Les Visites générales préventives et les formations obligatoires
- Les entreprises extérieures : définitions et champs d'application

L'évaluation des risques professionnels et le document unique

- Le contexte réglementaire, les notions de risque, de danger...
- La démarche d'évaluation des risques : les étapes et les conditions de réussite, la méthodologie
- Le document unique comme outil de prévention

L'analyse des dysfonctionnements, des incidents et des accidents

- Les enjeux de l'analyse
- Le recueil des faits ; rédaction du compte-rendu d'accident ou d'incident
- La méthode de l'arbre des causes

Les conditions de travail

- L'érgonomie, le bruit, les risques psychosociaux (RPS)

Référent(e) Prévention SSE - EPSSE (École Prévention Santé Sécurité Environnement)

Assurer sa fonction de salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail selon l'art. L.4644-1 du code du travail

Formation existante aussi en format certifiant (RS6488)

Les notions essentielles en matière d'environnement

- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : la nomenclature, les régimes, les procédures
- La gestion et le suivi des déchets
- Le risque chimique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Certificat de réalisation
- Vérification des connaissances acquises par un QCM en fin de formation